

**Séance du vendredi 04 novembre 2016**

L'an deux mille seize, le quatre novembre, à dix-sept heures, le Conseil Municipal des Jeunes de la Commune de VAUCOULEURS, répondant à la convocation du vingt-six octobre deux mille seize, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville en séance publique, sous la présidence de Monsieur Régis DINE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Nom, Prénom	Classe	Présent(e) (P) ou Absent(e) (A)
Gaspard LEROY	CM2	P
Eloïse TRAMBLOY	CM2	P
Manon ROBIN	CM1	P
Lana RENAUD	CM1	P
Eloïse ROBIN	CM1	P
Maëva GERARD	CM1	P
Jyorann GUYOT	CM1	P
Jules CARTON MOREL	CM1	A (non excusé)
Laure WEISS	CM1	P
Samuel GEORGE	6ème	P
Clarissa FONTAINE	6ème	P
Alexia AUBERT	5ème	P
Furkan YURT	3ème	A (non excusé)

Chacun des membres du CMJ se présente, ainsi que M. Paul WITTMANN, Maire de Vaucouleurs, Mme Chantal CONTIGNON, Conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et Mme Valérie DESISSAIRE, Secrétaire générale de la Mairie.

### **1 – Secrétaire de séance**

Mme CONTIGNON Chantal, Conseillère Municipale, prend la parole, et explique ce qu'est un secrétaire de séance, elle rappelle que cela consiste à désigner quelqu'un pour rédiger un procès-verbal, un compte-rendu, qui retranscrit la séance du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : qui était présent, ce qui a été décidé... Dans les faits, c'est Mme CONTIGNON, assistée de Mme DESISSAIRE, qui fera les comptes-rendus, le secrétaire n'aura qu'à relire et à modifier s'il ou elle le souhaite les procès-verbaux. Elle précise qu'ils sont adoptés par les élus en début de séance suivante ; celui d'aujourd'hui sera donc à valider lors de la prochaine séance du CMJ.

Mme Alexia AUBERT, qui a été une Jeune Conseillère lors du CMJ 2014/2016, se porte spontanément volontaire ; elle a été élue à l'unanimité par les membres du CMJ secrétaire de séance.

### **2 – Présentation d'un CMJ et visite de la mairie**

Mme CONTIGNON prononce le discours suivant : « Bonjour, avant de passer la parole à M. le Maire qui va ouvrir cette séance, je voudrais vous dire quelques mots sur les anciens élus, qui ont participé pendant 2 ans à cette nouvelle initiative, au premier Conseil Municipal des jeunes, pour les remercier d'avoir pendant 2 ans donné de leur temps, de leur énergie pour mettre en place cette nouvelle assemblée. Il y a eu plein d'idées, beaucoup d'échanges intéressants et, comme on dit, on a un peu essuyé les plâtres, que ce soit avec Mme BRIE ou avec moi-même. Mais en tout cas, ils ont permis de faire exister le premier Conseil Municipal des jeunes et ils nous permettent aujourd'hui de lancer une 2ème promotion, une 2ème mandature.

Maintenant, je vais m'adresser à vous, nouveaux élus, qui vous êtes présentés à une élection, celle du Conseil Municipal des jeunes 2016/2018, courageusement. Aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup de personnes

qui s'engagent. Souvent quand on demande qui est prêt à faire cela, qui est prêt à aider pour cela, qui est candidat pour cela, et bien on a souvent peu de mains qui se lèvent... Alors je vous remercie de votre implication.

Vous avez été élus, vous êtes les gagnants d'un scrutin, vous êtes maintenant Conseiller municipal des jeunes de Vaucouleurs. Et donc il y a 3 choses que je voudrais vous dire :

La première chose, c'est que vous avez pris un engagement pour deux ans. Donc ce n'est pas simplement une élection, une séance, c'est un engagement pendant ces deux prochaines années à donner un peu de votre temps au Conseil municipal des jeunes. Il y a des jours fériés où on vous demandera de venir commémorer des dates anniversaires par exemple.

La deuxième chose c'est de donner un peu de vos talents et de votre dynamisme. Pour tous ceux qui habitent dans la ville, vos talents sont extrêmement importants. Parce que chacun d'entre vous sait faire quelque chose, a une compétence, a une passion particulière, a un projet...

La troisième chose, je voudrais aller sur un mot qui est vraiment important quand on s'engage comme vous venez de le faire, c'est le mot confiance. Chaque personne qui a mis un bulletin de vote dans l'urne avec votre nom, c'est quelqu'un qui vous a fait confiance. C'est parce que vous avez dit que vous allez faire des choses, c'est parce que les élèves, les collégiens, les CM1 et les CM2, vous ont cru, qu'ils vous font confiance. Voilà, ce sont les 3 messages que je voulais vous donner.

Maintenant, je voudrais aussi remercier et féliciter tous ceux qui nous ont, qui vous ont aidés : les élus du Conseil Municipal de la ville, les personnels du Collège et de l'Ecole et les services de la ville qui se sont impliqués dans cette élection. Le CMJ a mobilisé et va mobiliser beaucoup de monde au cours des prochaines années, merci à tous ceux qui nous accompagnent dans l'organisation de ce Conseil Municipal des jeunes. »

M. le Maire explique aux jeunes le déroulement d'un Conseil Municipal. Il leur fait ensuite visiter la Mairie. Il rappelle qu'un CMJ, c'est représenter les jeunes auprès de la mairie, pour remonter leurs actions et leurs idées, mais aussi une équipe qui rend service, qui propose de nouvelles choses. Il cite notamment les actions des jeunes précédents : opération « Nettoyons la nature », distribution de colis aux personnes âgées de la maison de retraite, participation aux manifestations, choix des jeux des aires de jeux du Printania et du stade Georges NOEL...

### **3 – Adoption d'un règlement intérieur**

Mme CONTIGNON distribue le règlement intérieur qui avait été adopté par l'équipe CMJ précédente ; elle propose aux jeunes de lire le projet de règlement intérieur chez eux en vue de son adoption, avec ou sans modifications, lors de la prochaine séance.

### **4 – Désignation d'un rapporteur de séance**

Il est proposé aux jeunes de désigner un élu au sein du CMJ en vue de présenter les travaux du CMJ aux Elus adultes, en fin d'année. C'est nouveau par rapport au CMJ précédent.

Point reporté par les jeunes à une prochaine séance.

### **5 – Cérémonies républicaines**

Mme CONTIGNON distribue aux jeunes un document réalisé par le service départemental de l'ONACVG de la Meuse qui explique le déroulement d'une cérémonie républicaine.

Elle distribue également l'invitation à la cérémonie du 11 novembre prochain. M. le Maire précise que le CMJ sera invité à chaque manifestation importante.

Service départemental de l'ONACVG de la Meuse

**Le protocole d'une cérémonie patriotique française  
expliqué aux enfants  
(et à leurs enseignants !...)**



« La langue de la République est le français.  
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.  
L'hymne national est la Marseillaise.  
La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».  
Son principe est : **gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.** »  
Constitution de la République française, article 2



**Les principales séquences d'une cérémonie**

**Le protocole républicain : qu'est-ce que c'est ?**

Le protocole est « l'ensemble des règles établies en matière d'étiquette, d'honneurs, de préséances, dans les cérémonies officielles. » (Larousse). En d'autres termes, le protocole est comme un guide permettant d'expliquer comment l'on doit organiser une cérémonie républicaine, avec qui, dans quel ordre et avec quel contenu.

**Les symboles de la République Française**

**Le drapeau tricolore, emblème de la République Française**



Le drapeau tricolore est né, sous la Révolution, de la réunion entre la couleur du roi (le blanc) et celles de la ville de Paris (le bleu et le rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.  
(source : <http://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais/>)

**La Marseillaise, hymne national de la République Française**



A l'origine La Marseillaise est un chant de guerre composé pendant la Révolution par Claude Rouget de Lisle pour galvaniser les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Connaissant un vif succès, il est repris par des groupes de soldats volontaires de Montpellier et Marseille se rendant à Paris en 1792, d'où son nom. En 1795 il devient hymne national. C'est parce qu'elle fait partie des symboles de la République que la Marseillaise est chantée lors des cérémonies.  
(source : "La Marseillaise" brochure éditée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, 2011)

**Pourquoi ? ...**

**... salue-t-on l'étendard (le drapeau) ?**



Les autorités saluent l'étendard, c'est-à-dire le drapeau tricolore, car il est l'emblème, et donc le symbole de la République.

**... dépose-t-on des gerbes de fleurs ?**



Les autorités ou personnalités participant à une cérémonie patriotique peuvent déposer une gerbe de fleurs pour rendre hommage aux morts durant les différents conflits, comme cela se fait dans la gestuelle funéraire civile.

**... rend-on hommage aux morts ?**



On rend hommage aux morts afin de saluer la mémoire de leur sacrifice pour la Patrie, au cours des différents conflits. C'est aussi une façon de ne jamais les oublier.

**... remercie-t-on les porte-drapeaux ?**



À la fin d'une cérémonie patriotique, les autorités et personnalités présentes vont saluer les porte-drapeaux. Elles leur serrent la main et les remercient pour leur dévouement. Ces personnes portent un drapeau associatif, de façon bénévole, par tous les temps, durant toute l'année, et permettent ainsi de rehausser la symbolique de telles cérémonies.

**Qui participe ?**

Des représentants de l'Etat (le Préfet, le Sous-Préfet, le directeur de l'ONACVG, ...), des parlementaires (députés et sénateurs), des élus de la commune (le maire ou ses adjoints), du département, de la région, des représentants des forces armées et de sécurité (militaires, gendarmes, policiers, pompiers), des représentants d'associations patriotiques, et idéalement des enfants ainsi que de nombreuses autres personnes !

**Pour approfondir :**

- [www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise](http://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise)
- [www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/2016-annee-de-la-marseillaise](http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/2016-annee-de-la-marseillaise)
- [www.education.gouv.fr/cid98364/2016-annee-de-la-marseillaise.html](http://www.education.gouv.fr/cid98364/2016-annee-de-la-marseillaise.html)

**Ce document a été réalisé par :**

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE  
Cité Administrative  
Avenue du 94ème R.I.  
B.P 70614  
55019 BAR-LE-DUC CEDEX  
Tél. : 03.29.77.39.45  
Mail : [sd55@onacvg.fr](mailto:sd55@onacvg.fr)

En collaboration avec : la Délégation Militaire Départementale de la Meuse ; la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Meuse ; les services de la Préfecture de la Meuse.

Design : Hervé GOURDET - [www.hervegourdet.com](http://www.hervegourdet.com)



M. le Maire et Mme CONTIGNON explique les prochaines manifestations auxquelles les jeunes seront invités à participer ou à assister.

Ainsi, prochainement, le 3 décembre prochain, aura lieu la St Nicolas : spectacle de marionnettes, distribution de flambeaux, char, feux d'artifice...

Elle demande aux jeunes s'ils sont d'accord pour participer à la distribution chocolats aux seniors résidant à la maison de retraite de Vaucouleurs le 7 décembre prochain afin d'apporter du réconfort aux aînés ; les personnes isolées sur le plan familial sont très sensibles à ce geste. A l'unanimité, les jeunes approuvent et souhaitent y participer. M. le Maire précise qu'il leur sera transmis une demande d'autorisation à transmettre à leurs parents et à retourner à la mairie avant le 2 décembre ; leur accord est indispensable.

L'an prochain, le lundi de Pâques, il y aura une chasse aux œufs au Stade Georges NOEL pour les enfants âgés de 2 à 10 ans. Mme CONTIGNON demande aux jeunes s'ils sont d'accord pour participer au tract ou à l'affiche qui informera les parents ; cette affiche pourra éventuellement être repris comme modèle pour les « permis de chasser » qui sont distribués aux jeunes. Ce sont eux qui choisiront parmi leurs propositions. Les élus du CMJ sont d'accord ; ils y réfléchiront et feront des propositions (idées, dessins à la main ou à l'ordinateur...) pour la prochaine séance. Des exemples sont donnés sur les précédents tracts : ils contenaient des lapins, et/ou des cloches, et/ou des œufs,... Quelques mentions seront notées sur le tract : la date, le lieu, l'horaire, la mention « imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique »...

## **7 – Achat d'écharpes**

Il est montré aux jeunes sur Internet plusieurs images de jeunes membres d'un conseil municipal portant des écharpes lors de manifestations, afin de les distinguer.

M. le Maire précise que l'écharpe tricolore est réservée aux maires et adjoints en certaines occasions (cérémonies, mariage...) ; les conseillers municipaux adultes n'ont pas le droit de la porter.

Mme CONTIGNON propose de choisir une écharpe : couleurs, logo de la ville, inscription (conseil municipal des jeunes ? junior ? des enfants ?). Les jeunes retiennent la couleur blanche avec un liseré bleu suivant le coût financier, et l'inscription « conseil municipal des jeunes ».

Mme CONTIGNON précise que des devis seront réalisés et qu'une enveloppe sera allouée aux CMJ et qu'ils devront, comme les adultes, faire des choix suivant le montant qu'ils pourront dépenser.

## **8 – Projets 2016/2018**

Mme CONTIGNON donne lecture de chaque fiche de candidature des jeunes dans laquelle figure souvent des projets que les jeunes souhaitent réaliser au cours des prochaines années : avoir une piste cyclable, faire cesser les fumeurs dans les lieux publics extérieurs, aires de jeux et aux abords de l'école, abaisser les trottoirs aux passages piétons et carrefours, proposer des activités avec les seniors (colis de Noël, fleurs à la fête des mères), créer un local pour les jeunes, mettre des fleurs, embellir la ville, installer une maison à insectes, créer un lieu expliquant le développement durable (recyclage, réduire la consommation d'eau et d'électricité), mettre un agent à la sortie des classes pour sécuriser les traversées des rues, inciter à la propreté dans la ville, créer des passages piétons, organiser des activités pour les jeunes (course de luges en hiver, course de vélo...), installer une aire de basket pour les enfants, ouvrir une piscine, avoir plus de bancs, dynamiser la décoration de la ville...

Plusieurs thèmes sont retenus par les élus du CMJ : l'installation d'une maison à insectes, le fleurissement de leurs établissements scolaires et la création d'une piste cyclable.

Mme CONTIGNON donne quelques idées supplémentaires pour les deux années à venir et qui pourront être débattues lors d'un prochain conseil municipal afin de les valider ou non : opération « nettoyons la nature » en 2017 (approuvé tout de suite par le CMJ), choisir le nom de l'aire de jeux du stade Georges NOEL et le panneau de signalétique (un crayon, comme celui du square 1, 2, 3 soleil, pour une harmonie sur le territoire mais avec une couleur différente est possible), réaliser un guide du civisme, réaliser un « question pour les champions » entre les jeunes et les aînés...

## **9 – Question diverses**

Aucune question supplémentaire n'est soulevée ; la séance est close à 18 heures.